



Brécey, le 5/2/2002

Brécey Autrement - Association

16/05/2000 SP Avranches,

J.O 3/06/2000

Monsieur le Directeur de la  
publication " LE TRAIT D'UNION "

Monsieur le Directeur,

La Maison d'Accueil des Personnes Agées  
Dépendantes ( M.A.P.A.D. ) de Brécey dans la Manche a procédé  
en janvier 2002, sans information préalable, sans préavis et  
sans justification véritable à une augmentation drastique de  
ses tarifs immédiatement facturée à ses résidents ( plus de  
20%, environ 1800 Frs/mois à 2000 Frs/mois selon les cas ).

Nous nous permettons de vous faire parvenir  
ci-joint la lettre que nous avons adressée au Président du  
conseil d'administration de la M.A.P.A.D., cette lettre est  
restée à ce jour sans réponse.

Que pouvez-vous nous conseiller, à nous comme  
à d'autres personnes âgées résidant en maison de retraite qui  
pourraient être victimes de telles mesures.

Une réponse dans votre publication serait la  
meilleure des réponses : elle permettrait à tous, aux résidents  
et à leur famille de connaître leurs droits.

Nous vous remercions par avance de votre  
attention.

Cordialement

Le Président

Yves MANCEL